

Mesdames et Messieurs les représentants légaux de nos élèves,

Vous trouverez ci-joint **la fiche synthèse de réinscription** de votre enfant ou de l'enfant dont vous avez la charge afin de le réinscrire pour l'année scolaire 2024-2025.

Merci de prendre connaissance de cette fiche et de modifier toutes données nécessitant d'être modifiées au **stylo rouge** puis de **signer cette feuille**.

Pour compléter la fiche synthèse

Vous devez fournir obligatoirement le RIB d'un représentant légal pour chaque élève, même si votre enfant ne mangera pas à la cantine (nouveau système en EPLE pour la rentrée 2024)

⚠ Toute correction apportée à la fiche synthèse nécessite un justificatif

- Changement d'adresse : photocopie du nouveau justificatif de domicile
- Changement de nationalité ou modification dans l'identité : photocopie de la pièce d'identité justifiant le changement
- Changement ou ajout d'un représentant légal : photocopie du changement ayant donné droit au nouveau représentant légal. S'il s'agit d'un parent qui n'avait tout simplement pas été enregistré, photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant.
Aucun « parent représentant légal » mentionné sur cette fiche ne sera supprimé sans justificatif d'un tribunal ayant retiré ses droits au parent en question (même divorcé, chaque parent garde ses droits sauf jugement contraire)
- Quatre (4) photos d'identité

⚠ BAC 2025 : Pour les **futurs élèves de Terminale :**

Joindre une photocopie de votre pièce d'identité (française ou étrangère ou titre de séjour) afin d'anticiper votre inscription au baccalauréat 2025

⚠ AFFELNET : Pour les **futurs élèves de 1AGORA :**

Votre affectation au sein de notre établissement ne sera confirmée qu'après a notification d'affectation par Affelnet. Que vous ayez fait le vœu d'être au Lycée Virginia Henderson ou non, il faut que vous corrigiez si nécessaire et nous remettiez cette fiche car elle intégrera le dossier scolaire de votre enfant que nous enverrons à votre éventuel futur établissement

⚠ CANTINE : Merci de **régulariser le paiement** de la demi-pension, qui constitue une condition de réinscription de chaque élève. + Remplir annexes d'inscription à la demi- pension

⚠ ALLOCATION PFMP (stage) : Merci de renseigner le formulaire ci-joint (feuille bleue) et joindre des documents demandés

⚠ A noter que les numéros de mobile demandés au verso de la fiche synthèse (pour les données des représentants légaux) doivent strictement être ceux des représentants légaux. Ces numéros sont des numéros d'alerte téléphonique ou SMS en cas d'incident, d'absence ou de retard.

REMISE DES FICHES DE SYNTHESE (réinscription) 2024-2025 pour les classes :

24/06/2024 : 1ASSP1 - 1ASSP2 - 1ASSP3

27/06/2024 : 1BTSESF

01/07/2024 : 2ASSP1 - 2ASSP2 - 2ASSP3 - 2ANIM - 1CAP2

03/07/2024 : 1AGORA1 - 1AGORA2 - 1ANIM

**RETOUR AU LYCEE DES FICHES DE SYNTHESE A LA LOGE
DATE LIMITE LE 04/07/2024**